

mai 2021

Nous contacter :
04 73 64 74 00
president@sba63.fr

INNOVATION

LE PÔLE DE VALORISATION : UNE DÉCHÈTERIE 2.0

Et si on offrait à nos déchets une seconde chance ?

Le 1er Pôle de valorisation du SBA a ouvert ses portes à Lezoux ce 20 avril, en totale rupture avec la déchèterie actuelle. Ici, la priorité est donnée au **réemploi**, puis au **recyclage** pour réduire notre quantité de déchets non-recyclables. Le pôle de valorisation de Lezoux offre davantage de services aux usagers, des **facilités de tri** et de stationnement et un maximum de **sécurité**. Cet investissement totalement novateur – le 1^{er} en Auvergne Rhône-Alpes – est subventionné par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'ADEME.

Offrir une seconde vie aux déchets

Venir avec des branches, repartir avec du broyat. Venir avec des tontes, repartir avec du compost. Venir avec des restes de tuyaux PVC, repartir avec un reste de carrelage. Venir avec des livres, repartir avec des jouets... Voilà ce qu'il est offert aux usagers du SBA.

Le site propose une **boutique inversée, la Tik'Bou**. Cet espace dédié au réemploi permet aux usagers de déposer des objets afin qu'ils puissent être réutilisés par d'autres.

Le site dispose aussi d'une « **Matériauthèque** », pour offrir une seconde vie aux restes de chantier. Enfin, le site propose du **compost** et du **broyat en libre-service**.

Favoriser avec la Régie de Territoire des Deux Rives

Le SBA intègre un volet social à son action en associant à ses activités un chantier d'insertion et de retour à l'emploi. La Régie de Territoire des Deux Rives est en charge du broyage de branches sur site et de la gestion de la Tik'Bou.

Maximiser le recyclage et réduire l'enfouissement

Le site permet un tri maximal pour atteindre un fort taux de recyclage, au détriment de l'enfouissement et de l'incinération et ainsi préserver les ressources naturelles.



» **Sophie Pelletier, vous êtes vice-présidente en charge des projets, investissements et travaux neufs, pouvez-vous nous dire quels sont les objectifs poursuivis par ce pôle de valorisation ?**



Les principaux objectifs qui ont guidé ce projet sont la réduction du coût final pour l'utilisateur, la préservation de l'environnement et des ressources, la sécurité de nos biens, des usagers et du personnel en charge de l'exploitation.

En quoi ce pôle de valorisation est innovant ?

Le pôle de valorisation n'est plus seulement un lieu où on se débarrasse de ses déchets. On y pensera en premier lieu réutilisation, puis recyclage et enfin traitement.

De grandes alvéoles permettent de déposer les déchets au sol facilement et en toute sécurité. Des places de stationnement dimensionnées pour des véhicules avec remorques permettent aux usagers de stationner sans manœuvrer. Ils pourront ensuite utiliser des chariots mis à leur disposition pour décharger leurs déchets ou matériaux.

Un jardin pédagogique pourra accueillir des groupes scolaires, un verger conservatoire où seront plantées des espèces auvergnates ou encore d'organiser des ateliers dans la Tik'Bou autour des thématiques de l'économie circulaire et de la réduction des déchets.

Des panneaux photovoltaïques recouvrent la toiture du bâtiment qui accueille le local des gardiens et la Tik'Bou. Les

eaux de toiture sont récupérées afin d'être réutilisées pour les toilettes. Les eaux pluviales qui ruissellent sur les chaussées sont prétraitées avant d'être rejetées au milieu naturel, Un bassin situé en fond de site permet de retenir les eaux utilisées pour l'extinction en cas d'incendie.

Parlons argent : combien a coûté ce pôle ? Est-il subventionné ?

Le coût de réalisation s'élève à 1 960 000 euros. Cet investissement totalement novateur, premier du genre en Auvergne Rhône-Alpes, est subventionné par la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 400 000 Euros. Une subvention de 2 500 euros a également été accordée par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne pour la mise en place du verger conservatoire.

Nous allons maintenant observer le fonctionnement de ce site, valoriser l'expérience acquise pour inspirer et adapter nos futurs projets. Le premier concerné sera le pôle de valorisation de Combronde dont les études de conception sont engagées pour une ouverture prévue fin 2022.

En attendant, tous les usagers du SBA, quelle que soit leur commune de résidence, sont les bienvenus à Lezoux pour découvrir et profiter des services du pôle de valorisation.

[Retrouvez l'interview complète de Sophie sur ww.sba63.fr](https://www.sba63.fr)

TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES, UN GESTE SIMPLE POUR LA PLANÈTE

Chaque année chacun de nous jette 39 kilos de nourriture, qui se retrouvent dans la poubelle verte ; les enfouir ou les incinérer n'est pas écologique, ni logique... Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte, pour être valorisés **en compost ou en bio-gaz**.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit un tri obligatoire de ces déchets, applicable aux particuliers avant 2025. C'est donc dès à présent qu'il faut prendre les mesures nécessaires à leur valorisation en adoptant les bons gestes de tri de façon à être le plus efficace possible.

Composter ses déchets alimentaires peut être une solution. Le SBA propose également de **les trier en colonnes**, comme dans certaines communes.

Les communes de **Veyre-Monton**, des **Martres de Veyre**, de **Bouzel** et de **Mozac** sont équipées de colonnes pour trier leurs déchets alimentaires en centre-ville, comme bientôt à **Vertaizon**. Et ça marche !

Aux Martres de Veyre, les colonnes ont été utilisées 44 500 fois, par une

cinquantaine de foyers (en moyenne 3

apports par mois), pour permettre la valorisation de 445 000 litres de déchets.
C'est l'équivalent de 3700 poubelles !



” Sylvie HAVART, vous êtes élue à la commune de Bouzel et déléguée au SBA, pourquoi avez-vous choisi d'installer une colonne à déchets alimentaires sur votre commune ?

En tant que déléguée, je suis depuis toujours convaincue que la collecte et la valorisation des bio déchets est une solution d'avenir. Notre 1^{er} objectif était d'apporter un service aux habitants du centre bourg ne pouvant pas composter. Ce fut également une solution face à leurs demandes d'augmenter les fréquences de collecte en période estivale et de canicule. Et enfin, derniers arguments : côté logistique, la colonne s'installe et se déplace très simplement... Et côté esthétique, elle a un look très sympa qui lui permet de s'intégrer avec humour dans son environnement !

Comment s'est organisée la collaboration ville / SBA ?

Une collaboration efficace et réactive s'est mise en place entre les services du SBA et la Commune. Mi-août 2020, un emplacement de la colonne était validé par Madame le Maire et les services techniques.

Quels sont les retours des usagers sur cette solution de tri ?

Au total 39 Kits ont été distribués. En 6 mois, 32 usagers ont utilisé le service pour 325 apports : 15 usagers l'utilisent souvent (plus de 10 fois), 6 ont testé le dispositif mais ne l'utilisent pas régulièrement.

[Retrouvez l'interview complète de Sylvie sur www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)



Opérations « Territoire zéro déchet : ma ville propre »

Vous avez envie d'agir contre les dépôts sauvages dans votre commune ? Vous êtes une association ? Une collectivité ? Une école ? Le SBA retrouve les manches avec vous et vous accompagne dans cette démarche.

Des outils et du matériel à votre disposition

- **Un kit de nettoyage** : pinces, sacs transparents, chasubles et documents de sensibilisation vous sont remis. Il est également possible d'emprunter des outils de communication pour informer sur le temps de dégradation des déchets dans la nature.

- **Du matériel pour jeter et évacuer** : le SBA met à votre disposition sur inscription des caisses ou des bacs à roulettes. Le transport et le traitement des déchets est pris en charge dans le cas de déchets non recyclables, type encombrants. Le traitement des déchets spécifiques (pneus, amiante, gravats...) est à la charge de la collectivité.

Renseignements : conseilusager@sba63.fr

Suivez-nous et partagez sur vos réseaux

